

PRAGA ASSURANCES



LES CONTRATS FACULTATIFS SUP-PRAGA 200% ET 300%

88% des assurés SUP-PRAGA se déclarent satisfaits de leurs couvertures*

LES POINTS FORTS DE NOTRE OFFRE SANTÉ



**SIMPLICITÉ DE
SOUSCRIPTION**



**PAS DE
QUESTIONNAIRE
MÉDICAL**



**TARIFS
NEGOCIÉS AVEC
L'ASSUREUR**

**UNE OFFRE
INDIVIDUELLE
ADAPTÉE À VOS
BESOINS**



**ÉLIGIBLE AU
DISPOSITIF
MADELIN**



**RÉSEAU DE SOINS:
RÉDUIRE VOS
DÉPENSES**



**SERVICES
D'ASSISTANCE :**
- AIDE MÉNAGÈRE
- SOINS À DOMICILE
...

UN REMBOURSEMENT SIMULTANÉ DU PRAGA 100% ET SUP-PRAGA

*sondage réalisé le 25/03/2021 auprès de 13 780 assurés SUP-PRAGA

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

Consultation médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM*)

Prix moyen national de l'acte : 44 €

SS + PRAGA 100% = 29,00 €
SUP-PRAGA 200%/300% = 14,00 €
Reste à charge = 1 € (franchise)

*dispositif mis en place par l'Assurance Maladie dans le but de limiter les dépassements d'honoraires pratiqués par les médecins de secteur 2

Equipeement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux

Prix moyen national de l'acte : 345 €

SS + PRAGA 100% = 0,15 €
SUP-PRAGA 200% = 199,85 €
Reste à charge = 145 €

SS + PRAGA 100% = 0,15 €
SUP-PRAGA 300% = 299,85 €
Reste à charge = 45 €

Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires

Prix moyen national de l'acte : 538,70 €

SS + PRAGA 100% = 120 €
SUP-PRAGA 200% = 120 €
Reste à charge = 298,70 €

SS + PRAGA 100% = 120 €
SUP-PRAGA 300% = 360 €
Reste à charge = 58,70 €

J'ai une dépense de santé.
Que faire ?



Présentez votre carte vitale au professionnel de santé.
Les remboursements PRAGA 100% et SUP-PRAGA s'effectueront automatiquement après télétransmission par la Sécurité sociale

EXEMPLES DE TARIFICATION

Un adulte de 52 ans.
Option 200% : 291 € / an, **soit 24 € / mois**
Option 300% : 643 € / an, **soit 54 € / mois**

Famille de 4 personnes : deux adultes (42 ans)
et deux enfants (12 et 15 ans).
Option 200% : 758 € / an, **soit 63 € / mois**
Option 300% : 1 591 € / an, **soit 132 € / mois**

Rendez-vous sur notre site internet pour estimer la cotisation annuelle pour l'ensemble de votre famille :
<https://www.praga-assurances.fr/loffre-praga/simulateur-de-cotisations-sup-praga/>

**POUR SOUSCRIRE AU CONTRAT SUP-PRAGA, CONNECTEZ-VOUS À
VOTRE ESPACE PERSONNEL SUR WWW.PRAGA-ASSURANCES.FR**



mon espace
personnel



PRAGA
ASSURANCES

AXA France Vie. S. A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex • Entreprises régies par le code des Assurances.

PRAGA est une association de prévoyance et de retraite des agents généraux d'assurance de type "association loi de 1901" créée conformément aux dispositions de la loi n°94-126 du 11 février 1994, dite "loi Madelin" et du décret n°94-775 du 5 septembre 1994. PRAGA 30, rue Olivier Noyer CS n°51432 75676 Paris Cédex 14 - **01 81 69 36 30** - relations.clients@praga-assurances.fr